EXPO

Une brève histoire de l'immigration en Belgique

Mieux **connaitre** l'histoire de l'immigration en **Belgique**, c'est mieux comprendre comment notre **société** s'est construite...

Le GUIDE de l'animateur

CRIPEL asbl · LIÈGE université CEDEM · ULB · ecpa-d Agence d'images de la Défense · belgaimage · sonuma Les archives audiovisuelles · Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles · Wallonie · SPW Service public de Wallonie · Province de Liège Social · Liège

INTRODUCTION

Dans ce guide de l'animateur, vous retrouverez des astuces d'animation ainsi que des informations complémentaires liées à chaque roll up de l'exposition.

Lorsque vous rencontrer ce symbole, nous vous proposons de poser la question qui se trouve à côté avant d'arriver au roll up suivant afin de faire participer le groupe.

Information bonus.

Roll up 1 - Contextualisation

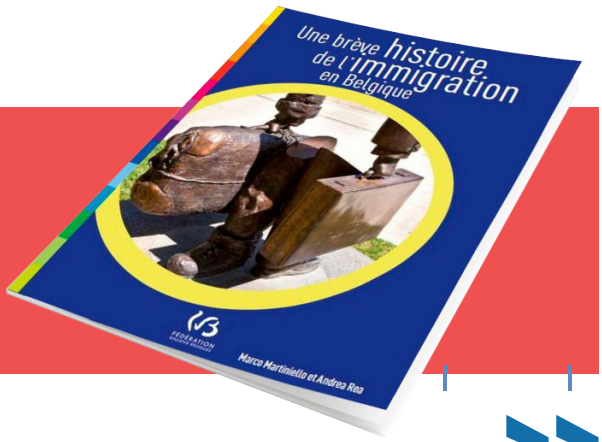

Parue en 2001 avec l'objectif de sensibiliser les élèves des écoles secondaires sur l'histoire des migrations, la brochure a été réactualisée en 2022 (voir sa version en ligne grâce au QR Code du roll-up).
C'est sur base de cette dernière version qu'a été créée cette exposition. Elle retrace environ 200 ans d'histoire des mouvements migratoires en Belgique depuis sa création en présentant les éléments les plus significatifs.

>> Roll up 2 et 3

Ces deux rolls-up servent de sommaire à l'exposition.

Nous invitons le public à apporter leur vécu et leurs anecdotes personnelles ou familiales en lien avec les panneaux de l'exposition afin jeter des ponts entre la grande histoire et les histoires de chacun d'entre nous, présents sur le territoire belge.

Avant sa création, la Belgique a connu des mouvements migratoires...
En connaissez-vous ?
ou
En quelle année la Belgique a-t-elle été créée ?

Roll up 4

Si cette exposition commence à la création de l'État belge et de ses frontières en 1830, il ne faut pas ignorer les nombreux déplacements de populations antérieurs à cette période sur ce même territoire, de même que les empires auxquels celui-ci était rattaché.
D'importantes richesses culturelles témoignent encore aujourd'hui de tous ces brassages de populations, qu'il s'agisse de migrations ou d'invasions.

À Liège, l'Archéoforum situé sous la place Saint-Lambert est un remarquable site archéologique de 3.725 m² qui permet de découvrir des vestiges d'une villa gallo-romaine et de traces d'occupations préhistoriques conservés in situ, en sous-sol et accessible au public.
http://www.archeoforumdeliege.be/

La Belgique devient indépendante en 1830 et s'établit entre l'Allemagne, la France et les Pays-Bas actuels (comprenant à l'époque le Luxembourg).

Monarchie belge

Léopold 1er, prince d'Allemagne, est choisi comme premier roi des Belges pour avoir fait ses preuves lors des guerres napoléoniennes et dans les relations diplomatiques qu'il entretien avec les pays frontaliers.

Veuf dès 27 ans de son premier mariage avec la princesse de Galle au Royaume-Uni, faisant de lui le futur prince consort de Grande- Bretagne, il se voit d'abord offrir le trône de Grèce qu'il refuse en raison de la situation qui semble instable, puis celui de la Belgique nouvellement créée, qu'il accepte.

Vers quels pays les Belges ont-ils migrés ?

Il y a davantage de Belges résidant à l'étranger que d'étrangers résidant en Belgique ».

Le cas du Canada

Alors que la Belgique traverse une crise agricole, le Canada cherche à peupler et à exploiter le potentiel agricole de ses vastes prairies de l'Ouest. Dès les années 1850, le gouvernement canadien lance une campagne de propagande d'immigration choisie dont les Belges, recherchés pour leur expertise dans l'industrie (tels le textile et la raffinerie) et l'agriculture (telles la culture du lin et des betteraves sucrières).
En 1872, une brochure de propagande ***« Les Belges au Canada »*** est publiée pour inciter l'émigration vers le Québec. Outre les opportunités de travail, y sont présentés les avantages culturels et religieux que les Belges pourront y trouver : ***« Le Canada, belles récoltes, climat salubre, faibles impôts, instruction gratuite »***.
Le Gouvernement canadien va jusqu'à proposer la concession gratuite de vastes terrains aux futurs immigrés paysans. Sur place, la réalité sera souvent bien différente : les terrains promis sont moins vastes et le succès annoncé n'est pas toujours au rendez-vous.

Les Belges au Canada avaient tendance à se regrouper dans des « villages belges », où les auberges s'efforçaient de recréer l'atmosphère du pays et d'offrir des menus aux saveurs ethniques familières.

Roll up 5

Quelles ont été les colonies belges ?

Entre 1880 et la première guerre mondiale, les envies expansionnistes des États-nations sont grandes.
La conférence de Berlin, marquant l'organisation et la collaboration européenne pour le partage et la division de l'Afrique, commence le 15 novembre 1884 et se termine le 26 février 1885.
Ces réunions de négociation entre grandes puissances que sont les pays européens de l'époque ont pour but de formaliser et/ou d'instituer les frontières de ces territoires, dont certains étaient déjà occupés par des états occidentaux – comme l'Algérie par la France (de 1830 à 1962) et le Cap par la Grande-Bretagne (de 1795 à 1910 après la Hollande de 1652 à 1795) suivis ensuite par l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, la Belgique et l'Espagne.
Il s'agissait de fixer les règles de gestion de ces frontières tracées de façon rationnelle, tel un tracé à la latte, liées à leurs intérêts, leur puissance et leur force dans la négociation, sans tenir compte des délimitations des territoires occupés par les groupes ethniques préexistants.

Ces délimitations arbitraires sont la cause de nombreux troubles et guerres au sein des populations africaines.

Le Congo, propriété du roi Léopold II

Durant la conférence de Berlin, Léopold II négocie et réussit à faire reconnaître sa pleine propriété du Congo.
Il l'administre en tant que propriété personnelle en utilisant les mercenaires de la Force publique. De ce territoire, il en extrait une fortune, notamment grâce à l'exploitation de l'ivoire et du caoutchouc par le travail forcé de la population congolaise, qui a fait des millions de morts au Congo.
L'administration par Léopold II de l'État libre du Congo a été caractérisée par des atrocités et une brutalité systématique, incluant tortures, meurtres et amputation des mains d'hommes, femmes et enfants quand les quotas de production de caoutchouc n'étaient pas atteints. En 1890, George Washington Williams utilise le terme de « crimes contre l'humanité » pour décrire les pratiques de l'administration de Léopold II au Congo.

En 1908, en raison de l'ingérence de la population par Léopold II, le gouvernement belge reprend le contrôle du Congo qui devient une colonie belge.

**La naissance de l'État-nation et de l'industrialisation vont, dans un premier temps, favoriser les migrations intérieures des populations, essentiellement au départ des zones rurales vers les régions industrielles et les centres urbains.
En Belgique, de nombreux paysans flamands quittent ainsi la Flandre pour vivre et travailler comme ouvriers en Wallonie qui est, au tournant du XX^{e} siècle, une des zones les plus industrialisées d'Europe, voire du monde.
Considérés comme des étrangers, ils seront souvent confrontés à l'attitude hostile et au racisme des populations locales.
Ces migrations intérieures de la Flandre vers la Wallonie expliquent la présence aujourd'hui dans les anciens bassins industriels de Liège et du Hainaut , de nombreux noms de famille à consonance flamande.
À ces mouvements internes, s'ajoute la migration transfrontalière, notamment entre la Wallonie et le Nord de la France et entre la Flandre et les Pays-Bas.**

Roll up 6

À quelle date démarre la première guerre mondiale ?

La Première Guerre mondiale est appelée aussi la Grande Guerre ou encore désignée par le chrononyme guerre de 14-18. Il s'agit d'un conflit militaire impliquant dans un premier temps les puissances européennes et s'étendant ensuite à plusieurs continents.

La guerre démarre avec un ultimatum posé par l'Autriche-Hongrie, en accord avec son allié allemand, à l'encontre du royaume de Serbie, suite à un attentat serbe. Ce conflit provoque l'activation d'un jeu d'alliances entre les grandes puissances européennes qui les entraîne sur la voie de la guerre. Plusieurs de ces puissances sont à la tête d'empires s'étendant sur plusieurs continents, ce qui explique la dimension mondiale du conflit.
Cette guerre oppose deux grandes alliances : la Triple-Entente et les Empires centraux.

Les Empires Centraux sont composés de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie avec les colonies qu'elles contrôlent.
La Triple-Entente (soit les Alliés) est composée de la France, du Royaume-Uni et de la Russie, avec leurs colonies. Plusieurs autres États se joignent à cette coalition, dont la Belgique envahie par l'Allemagne, qui fait appel à la France et au Royaume-Uni, garants de son indépendance.

L'invasion de la Belgique par l'Allemagne poussent de nombreux Belges (environs 1,5 millions) à quitter la Belgique pour trouver refuge en France, aux Pays-Bas mais aussi au Canada, en Amérique...
Cette guerre est très violente et les dégâts humains sont catastrophiques. La Belgique a perdu 42 987 militaires, 62 000 civils, soit un total de 104 987 morts et 44 686 militaires blessés. Le Congo belge a perdu 5 000 militaires et 150 000 civils.

LA BELGIQUE DOIT SE RECONSTRUIRE...

1918 - Les dégâts matériels sont tout aussi catastrophiques.
La Belgique doit se reconstruire si elle veut relever son économie et continuer à figurer parmi les pays les plus industrialisés du monde. Les entreprises font alors appel à de la main d'œuvre dans d'autres pays (France, Pologne, Italie, République Tchèque, Yougoslavie...).
Ainsi, entre 1920 et 1930, 170.000 étrangers ont émigré vers la Belgique. Une politique d'immigration prend peu à peu forme. Elle est définie par l'État qui tient compte exclusivement des impératifs économiques et des demandes des entreprises.

Savez-vous ce qu'est un krash boursier ?

Ainsi, entre 1921 et 1929, le monde semble installé dans une période de prospérité. Après des années de tensions politiques entre grandes nations à la suite du règlement difficile de la Première Guerre mondiale, la paix paraît rétablie durablement. Le « boom » boursier apparaît dans ce contexte. La production industrielle augmente de 50 %, suivie d'une hausse des cours de la bourse trop rapide atteignant de 300 %. Cette courbe ascendante de la Bourse pousse l'achat d'actions par un nombre de plus en plus important d'Américains, y compris les moins nantis qui empruntent aux banques pour revendre et ainsi bénéficier d'une plus-value.
On assiste alors à un excès d'acheteurs sur le marché contre très peu de vendeurs, ce qui accélère la hausse du prix des actions jusqu'à atteindre des niveaux très supérieurs à leur valeur intrinsèque. Du jour au lendemain, les actions perdent de leur valeur. Dans la panique, les investisseurs veulent tous revendre. On assiste à une émeute dans les rues de New York.

Ce Krash Boursier entraîne la faillite de nombreuses entreprises, la pauvreté de nombreux ménages et plonge l'Amérique puis, par ricochet, le reste du monde, dans une crise économique qui entraîne de nombreuses migrations.
La Belgique n'y échappe pas. La situation est grave : des familles souffrent de la famine, les ressources alimentaires sont réduites.

En 1930, pour la première fois, le gouvernement belge met en place des restrictions d'accès à son territoire : un visa et un contrat de travail sont exigés pour s'installer dans le pays. Pour échapper à la pauvreté due aux suites de la guerre, à la crise économique et à la surpopulation, les Italiens migrent vers diverses destinations dont la Belgique.

Quand a commencé la persécution antisémite nazie ?

Roll up 7

Exil des juifs d'Allemagne

Si avant 1930, le parti nationaliste-socialiste d'Hitler récolte peu de voix électorales (+/-2%), la crise économique de 1930 qui touche également l'Allemagne avec un taux de chômage très élevé devient un terreau fertile pour l'idéologie Nazie. En 3 ans, elle se répand en Allemagne.

Les persécutions antisémites débutent dès l'arrivée d'Hitler au pouvoir. L'objectif premier est l'exil des juifs qui ne se réalisera que partiellement, notamment parce que bon nombre de familles ne disposaient pas de moyens suffisants pour émigrer.
Les premières mesures légales contre les juifs visent à stigmatiser ces ennemis de la « communauté du peuple » par des propagandes et des coups d'éclat publics et finissent par gagner le soutien des Allemands.
Exclus de la société allemande, expropriés et privés de toute activité économique, près de la moitié des juifs d'Allemagne quittent le Reich entre 1933 et 1939.

Cette fuite se déroule principalement en deux vagues : la première dès les premiers mois de l'accession des nazis au pouvoir (+/- 38000 juifs) , puis la seconde à la suite de la **Nuit de Cristal** du 9 au 10 novembre 1938, événement majeur de la vague antisémite qui submergea l'Allemagne dès l'arrivée des nazis au pouvoir en janvier 1933, la « nuit de Cristal » fait partie des prémices de la Shoah.
Ce massacre et pillage des juifs par le reste de la population a été présenté par les nazis comme une réaction de la population à la mort, le 9 novembre 1938, du secrétaire de l'ambassade allemande à Paris, grièvement blessé par un jeune juif polonais d'origine allemande.
Le pogrom fut ordonné en réalité par le chancelier du Reich, Adolf Hitler. Près de deux cents synagogues et lieux de culte furent détruits, 7 500 commerces et entreprises gérés par des juifs saccagés ; une centaine de juifs furent assassinés, des centaines d'autres se suicidèrent ou moururent des suites de leurs blessures et près de 30 000 furent déportés en camp de concentration : au total, le pogrom et les déportations qui le suivirent causèrent la mort de 2 000 à 2 500 personnes.

Les juifs allemands fuient vers les pays européens voisins (France, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Tchécoslovaquie et Suisse). La plupart de ces réfugiés furent plus tard arrêtés par les nazis après leur conquête de l'Europe occidentale en mai 1940. Lorsque la guerre éclate, il reste environ 275 000 juifs en Allemagne.

C'est ainsi qu'Hitler devient chancelier le 30 janvier 1933.

Connaissez-vous l'histoire des tirailleurs marocains ou le cimetière de Gembloux ?

Le 10 mai 1940, alors que l'Allemagne nazie envahit la Belgique, la Hollande et le Grand-Duché de Luxembourg, la France, garante de la neutralité de la Belgique, envoie immédiatement des troupes pour aider l'armée belge à contenir la progression de l'agresseur.

Deux historiens belges, MM. Franz Labarre et Raoul François, rendent un vibrant et émouvant hommage, dans un excellent ouvrage "Gloire et sacrifice", à la mémoire des 2250 soldats marocains tombés sur le front en mai 1940 lors de la bataille de Gembloux pour défendre la Belgique contre l'invasion nazie.

En effet, trois régiments de tirailleurs marocains en provenance des premières, deuxièmes et septièmes garnisons de Kénitra, Marrakech et Meknès débarquent dans la région du Brabant Wallon (une vingtaine de km au sud de Bruxelles) pour contrer l'avancée de l'armée hitlérienne et permettre aux forces alliées, particulièrement françaises, d'installer une ligne de défense. Avec courage, abnégation et sacrifice suprême pour défendre la liberté et la démocratie, les « Lions marocains » ont résisté trois jours durant aux blindés allemands, mais les pertes sont énormes.

Une véritable hécatombe. Sur les 2.300 soldats marocains entrés en Belgique, cinquante à peine reverront Meknès.

Outre les morts, 18 000 hommes sont faits prisonniers par les Allemands. Les dépouilles des soldats français et nord africains tombés en mai 1940 qui n'ont pu être rapatriées, reposent avec d'autres combattants tués lors d'autres batailles, à la nécropole de Chastre en Belgique.

Chaque année au début du mois de mai, y ont lieu des cérémonies commémoratives de **la Bataille de Gembloux**. Nous retenons le 10 mai 2000, la commémoration avec récitation du premier verset du Coran «Fatiha». Un public principalement marocain, dont trois survivants de 1940 qui étaient assis aux places d'honneur.

Qu'est-ce que la bataille du charbon ? ou Pour travailler dans quel secteur, la Belgique fait-elle appelle à de la main-d'oeuvre étrangère ?

Roll up 8

La bataille du Charbon

En 1945, la production annuelle des charbonnages belges ne s'élève plus qu'à la moitié de la production d'avant-guerre. De nombreux anciens mineurs y ont été tués, d'autres ne veulent plus reprendre un travail aussi pénible, dangereux et aux conditions salariales trop peu élevées. Cet effondrement de la production a de graves conséquences sur l'économie belge car tous les secteurs sont touchés. Or, la reconstruction nationale de la Belgique dépend principalement de la capacité à gagner « la bataille du charbon ».

Le gouvernement procède dans un premier temps, à la mise au travail des prisonniers de guerre. Ensuite, une politique de recrutement temporaire de travailleurs étrangers se remet en place avec des accords bilatéraux entre la Belgique et des « pays exportateurs de main-d'œuvre ». Ainsi, en juin 1946, les contacts noués avec les autorités italiennes aboutissent à la signature d'un protocole entre la Belgique et l'Italie.

Dès la seconde moitié du 19ème siècle, l'Italie est un réservoir à main-d'œuvre pour les pays les plus industrialisés d'Europe, mais aussi pour les États-Unis et plusieurs pays d'Amérique du Sud. L'Italie a du mal à rattraper des pays déjà plus avancés, tels que l'Allemagne ou le Royaume-Uni, souffrant d'un manque de matières énergétiques, notamment de charbon, essentiel durant cette période. Les campagnes italiennes souffrent de pauvreté et de surpopulation. Ce qui favorise l'attrait vers le travail offert par les pays industrialisés.

Par ailleurs, l'accord prévoit en échange des 50 000 travailleurs italiens dans les mines belges, un droit pour l'Italie à 200 kilos de charbon par mineur et par jour, payés au prix plein par l'Italie (qui ne seront finalement jamais envoyés).

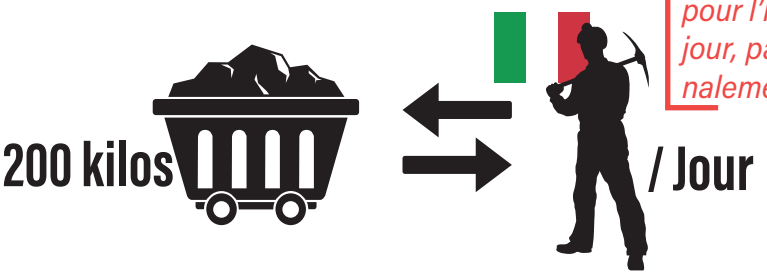

Entre 1946 et 1948, 65 056 hommes arrivent en Belgique dans 85 convois ferroviaires (l'immigration par contingentement) et sont répartis dans les cinq bassins charbonniers belges (en Campine, dans le Centre, à Charleroi, à Liège et à Mons).

Aucune politique d'intégration n'est mise en place.
Lorsqu'il signe le protocole en 1946, le gouvernement belge ne prévoit pas de dispositif d'accueil pour les 50 000 travailleurs attendus et ignore la question de leur logement. Jusqu'au début des années cinquante, certains travailleurs italiens sont logés dans d'anciens camps de prisonniers, qu'ils quitteront par la suite pour les phalanstères qu'ils appellent « cantine ».

Connaissez-vous la Convention de Genève ?
Quelle problématique concerne-t-elle ?

Roll up 9

Traités et conventions entre États

Les années 50 marquent un tournant de l'histoire. De nombreux traités et conventions sont signés entre les pays afin de garantir autant que possible, la paix et de s'unir face à la montée du communisme. De multiples alliances se créent tant au niveau économique qu'au niveau social.

Convention de Genève

Au sortir de la seconde guerre mondiale, l'Europe comptait plusieurs millions de personnes déplacées sur l'ensemble du continent. En 1949, l'ONU crée un Haut Commissaire aux Réfugiés (HCR) chargé de préparer une convention internationale sur les réfugiés qui fut adoptée trois ans plus tard, en 1951.
La Convention de Genève, relative au statut des réfugiés et signée le 28 juillet 1951, met en œuvre à la suite des persécutions de l'entre-deux-guerres et à la Shoah, les préoccupations proclamées par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 :

- ***Article 13 :***
  1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État.
  2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.
- ***Article 14 :***
  1. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.
  2. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.

Le guide de l'animateur | 11

La Convention de Genève sur les Réfugiés ne définit pas le droit d'asile mais celui du réfugié. Elle en donne une définition particulière : restrictive, individuelle, associée à une sélection sur critères... Ces critères seront déterminants dans l'histoire future de l'immigration.

Article premier - Aux fins de la présente Convention, le terme « réfugié » s'appliquera à toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. »
Cette convention représente la naissance du droit international humanitaire. Désormais, les pays signataires ont le devoir moral de protéger toute personne qui fuit, avec raison, son pays et la protéger. Ils s'engagent à prendre en considération les demandes d'asile qui leur sont adressées et à les examiner à la lumière de la convention pour accorder ou non le statut de réfugié.

Y avait-il du racisme à l'égard des étrangers de l'époque ?
ou
Suite à quel évènement la Belgique se tourne t-elle vers d'autres pays que l'Italie ?
Vers quels pays ?
(deux réponses : bas du roll up 10 => Grèce, Espagne, puis bas du roll up 12 => Maroc, Turquie).

Roll up 10

La catastrophe de Marcinelle

Le 8 août 1956, soit 10 ans après la signature de la Convention entre la Belgique et l'Italie, un accident d'une ampleur sans précédent survient à Charleroi et cause la mort de 262 mineurs (dont 136 Italiens) qui perdent la vie suite à une explosion ***(vidéo)***.

De nombreux accidents ont déjà fait des morts et des blessés dans diverses charbonnages mais jamais d'une telle ampleur. Couverte par la presse internationale pendant de nombreuses semaines, cette catastrophe devient l'élément déclencheur d'une prise de conscience de la condition des ouvriers mineurs et des normes de sécurité dans cette industrie. De même qu'elle porte un regard neuf sur les immigrés italiens qui font l'objet de racisme et de pratiques discriminatoires (ex. : affiches aux fenêtres des cafés « pas de chiens, pas d'italiens »).

Par ailleurs, la médiatisation par les journaux italiens ne laissera pas indifférente la population italienne en deuil pour leurs compatriotes morts à l'étranger. Le gouvernement italien décide de rompre l'accord et d'interrompre l'émigration de travailleurs vers la Belgique.
La Belgique se tourne alors vers d'autres pays exportateurs de main-d'œuvre. De nouvelles conventions bilatérales seront conclues, notamment avec l'Espagne (1956), la Grèce (1957), le Maroc (1964), la Turquie (1964), la Tunisie (1969), l'Algérie (1970) et la Yougoslavie (1970).

L'arrivée des travailleurs sera moins massive. Le nombre de réponses à l'appel moins important est sans doute lié à la catastrophe médiatisée.

À quelle date le Congo belge devient-il un état indépendant ?

Roll up 11

1960

Les années soixante correspondent à une croissance des secteurs économiques comme la métallurgie, la chimie, la construction et les transports.

La demande de main-d'œuvre est tellement forte que le ministère de la Justice n'applique plus à la lettre la législation relative à l'immigration. Ainsi, le permis de travail, comme préalable indispensable à l'obtention du permis de séjour, n'est plus exigé. De même, un laxisme dans la procédure du permis de séjour apparaît. Ceci contribue au développement d'une immigration clandestine acceptée pour des raisons économiques.
De nombreux travailleurs immigrés arrivent en Belgique comme touristes. Ils cherchent ensuite un emploi et régularisent par la suite leur séjour sur le territoire. Ce laxisme prend fin en 1968 en raison de la baisse de la conjoncture économique et de l'augmentation du chômage dans les secteurs industriels. Le gouvernement met fin aux entrées clandestines et revient à l'application stricte de la législation.

L'indépendance du Congo

Le 30 juin 1960 a lieu la cérémonie officielle de l'indépendance du Congo à Léopoldville, en présence du roi Baudouin, du président Kasavubu et du Premier ministre Lumumba, ainsi que de nombreuses délégations étrangères et d'une foule assemblée au palais de la Nation. Les deux signatures du roi Baudouin et du premier ministre Lumumba, chef du gouvernement congolais, met fin à quatre-vingts ans de souveraineté belge.

Le discours imprévu de Lumumba, qui a joué un rôle capital dans cette émancipation, s'adressant directement aux Congolais, souligne que l'indépendance n'a pas été offerte par la Belgique mais qu'elle a été conquise par la lutte, avant de dresser un réquisitoire contre le système colonial. Il rappelle les horreurs vécues par les Congolais pendant toute la colonie et surtout pendant le règne de Leopold II .

À quelle date se construit le rideau de fer et le mur de Berlin ?

Roll up 12

Le rideau de fer et le mur de Berlin

Après sa capitulation le 8 mai 1945, l'Allemagne est divisée en quatre zones d'occupation réparties entre les alliés (soviétique, américaine, britannique et française), conformément à l'accord conclu à la conférence de Yalta. **Les quatre zones vont finalement n'en former que deux : la RDA (communiste) et la RFA (capitaliste).**

Dès la fin de la deuxième guerre mondiale, un « rideau de fer » a été mis en place entre les frontières de l'URSS et le reste du monde. Ce dispositif est sensé maintenir à l'écart les communistes.

En 1961, ce rideau de fer s'étend sur une superficie de 2.600 km. Dans la nuit du 12 au 13 août 1961, cette division se matérialise et scinde également la ville de Berlin en deux parties. Un mur est érigé afin de rendre la mobilité Est-Ouest impossible. La position et l'importance de Berlin en font un enjeu majeur de la guerre froide qui s'engage dès la fin des hostilités.

Le mur de Berlin deviendra l'un des symboles physiques de la Guerre Froide. Pendant presque trente ans, c'est non seulement la capitale allemande, mais le pays, l'Europe, mais aussi le monde lui-même que va scinder en deux le «Mur de Berlin». Plus qu'un simple mur, il s'agit d'un dispositif militaire complexe comportant deux murs de 3,6 mètres de haut, avec un chemin de ronde, entourant intégralement le secteur ouest de la ville sur 155 km, avec 302 miradors et dispositifs d'alarme, 14 000 gardes, 600 chiens et des barbelés dressés vers le ciel. Un nombre indéterminé de personnes (+ de 1.000 selon certaines sources) sont victimes des tentatives de franchissement du mur. En effet, durant ces vingt-huit années, des gardes-frontières est-allemands et des soldats soviétiques n'hésitent pas à tirer sur des fugitifs. *(vidéo)*

Quels sont les pays qui ont fourni une main d'oeuvre importante pour le secteur minier après l'Italie ?

Conventions bilatérales avec le Maroc et la Turquie

Le cas du Maroc

En 1962, la convention belgo-marocaine est remise sur les rails. La Fédération charbonnière de Belgique envisage de recruter un nombre élevé de Marocains. Abdelkader Benjelloun, le ministre du Travail et des Affaires sociales marocain est très favorable à cette idée. Les négociations conduisant à la signature de la convention ont lieu durant le mois d'août 1963. Le texte de la convention est similaire à ceux réalisés entre la Belgique et l'Italie, l'Espagne et la Grèce, conclus quelques années auparavant, de même que la politique de recrutement qui va se faire par des brochures distribuées dans les régions les plus pauvres.

La politique d'emploi appliquée par le gouvernement marocain prône l'émigration en raison de la situation de sous-emploi de la population. En effet, l'offre d'emploi sur le territoire marocain était trop faible par rapport à la demande d'emploi (200 000 nouveaux demandeurs d'emploi par an sur le marché contre seulement 50 000 emplois disponibles). Le Maroc a plusieurs buts à travers cette convention : faire entrer des devises, atténuer la crise de l'emploi, faire face à une pression démographique assez importante et diminuer les nombreuses contestations politiques présentes.

La main-d'œuvre marocaine et turque est appréciée car elle est considérée comme plus apolitique et assez modérée au niveau religieux. De plus, ces travailleurs sont déjà expérimentés dans le travail minier et industriel. Pour les travailleurs marocains s'ajoute la connaissance du français qui leur confère un avantage supplémentaire.

Le cas de la Turquie *(vidéo)*
Principalement en tant qu'ouvriers non qualifiés, les immigrés turcs espéraient faire fortune en peu de temps et puis retourner en Turquie. La majorité des migrants turcs arrivaient des régions rurales de la région de l'Anatolie centrale, en particulier à partir d'Afyon, Eskisehir et Kayseri.

À ce moment-là, la première destination des Marocains et des Turcs qui arrivent en Belgique est la ville de Liège, là où l'industrie du charbon est importante.

Les femmes immigrées étaient-elles présentes dès les premières migrations ?

Roll up 13

Bien que les immigrés embauchés dans les industries minières et sidérurgiques au lendemain de la Seconde Guerre mondiale étaient exclusivement des hommes venant du bassin méditerranéen, et bien avant la législation sur le regroupement familial, des femmes ont rejoint leur mari et très vite, se sont faites embauchées dans différents secteurs industriels.

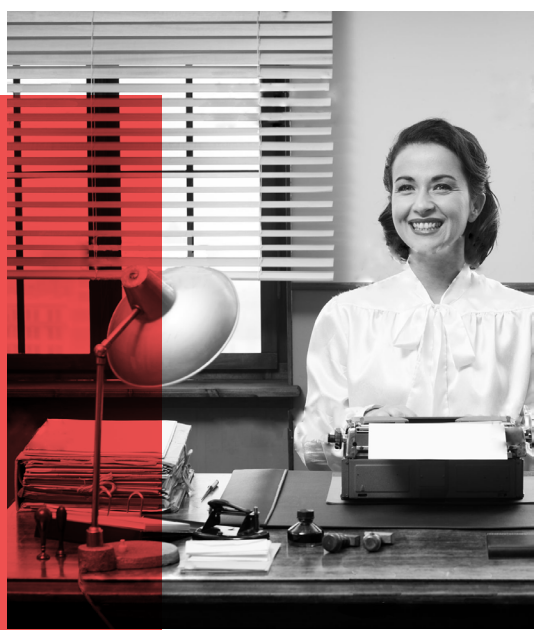

Quelques chiffres sur l'évolution de la part des femmes dans la population immigrée.

Pays de nationalité	1900	1930	1961	1991	2016
France	96	79	83	98	93
Italie	155	206	124	124	119
Pays-Bas	88	101	132	135	112
Maroc	-	-	234	114	96
R. D. Congo	-	-	173	114	91
Turquie	-	128	141	108	105
Total population étrangère	93	119	119	117	103

Source : pour les années 1990 et 1996 : EGGERICKX T., POULAIN M., KESTELOOT C., Recensement général de la population et des logements au 1er mars 1991, la population allochtone en Belgique, Bruxelles, Publications de l'Institut National de Statistiques, 2016, 260 p. Disponible sur Internet : http://statbel.fgov.be/fr/binaries/03.fr.tcm326-33766.pdf . Pour les autres années : Direction générale Statistique et Information économique (DGSIE) et calculs des auteurs pour l'année 2016.

Le regroupement familial

Si l'immigration répond d'abord à des besoins de main-d'œuvre dans certains secteurs économiques, le regroupement familial répond aussi à un autre objectif de l'immigration :
le rétablissement du dynamisme démographique, particulièrement en Wallonie. La population belge avait tendance à décroître. Pour faire face à cette situation, démographes et économistes préconisent d'accompagner la politique d'importation de main-d'œuvre étrangère d'une politique favorisant le regroupement familial, afin de contrer la stagnation démographique de la Belgique et sa conséquence la plus redoutée **=> la diminution du niveau de vie.**
Par ailleurs, la dimension familiale a aussi pour objectif d'intégrer les travailleurs immigrés.
Accompagnés de leur famille ils seront plus productifs et moins dangereux pour la sécurité publique que des travailleurs isolés. Elle permet aussi de limiter ce que le patronat craint le plus : le départ des travailleurs immigrés dont ils ont besoin vers des zones industrielles où les salaires sont plus élevés.
Le regroupement familial contribue à donner une valeur attractive à la Belgique.

À quelle date se construit l'Union Européenne ?

Roll up 14

Mai 68

Les évènements de mai-juin 1968, appelés plus brièvement « Mai 68 », désignent une période durant laquelle se déroulent en France, des manifestations d'étudiants ainsi que des grèves générales et sauvages.
Ce mouvement est caractérisé par une vaste révolte spontanée antiautoritaire à la fois sociale, politique et culturelle, dirigée contre le capitalisme, le consumérisme, l'impérialisme américain.
Il représente une rupture fondamentale dans l'histoire de la société française, matérialisant une remise en cause des institutions traditionnelles (famille, travail, patrie).
À partir de cette période, ces trois dimensions jusque-là traditionnelles, vont être profondément modifiées dans les sociétés occidentales.

Les années 1960 sont aussi celles de l'affirmation de la jeunesse en tant que catégorie socio-culturelle et politique à part entière. En particulier, la jeunesse a maintenant sa propre culture, avec une presse qui lui est destinée, des émissions de radio très suivies (Salut les copains) ou ses chanteurs attitrés (les Rolling Stones, les Beatles, etc.). Elle a aussi ses propres malaises et ses propres revendications. C'est dans ce contexte et jusque dans les années 70 que vont avoir lieu les mouvements de protestation contre le racisme, le manque de lois qui défendent les droits des étrangers, et la présence de lois qui excluent et ferment les frontières à certaines catégories d'étrangers suite à la mise en place de l'Union Européenne.

À quelle date la Belgique décide-t-elle de mettre fin à l'immigration de travail ? Connaissez-vous la loi GOL ?

Roll up 15

Il faut savoir que la décision prise par le gouvernement belge de mettre un terme à toute nouvelle immigration de travail en 1974 (appelée à l'époque la loi GOL du nom du premier ministre ayant instauré cette nouvelle loi) ne va pas mettre un terme aux mouvements migratoires vers la Belgique. Malgré l'arrêt officiel du recrutement de nouveaux travailleurs étrangers sans qualification décidé en 1974, la Belgique n'a jamais cessé d'être un pays d'immigration. Mais après cette date, les nouveaux permis de travail sont majoritairement octroyés à des étrangers hautement qualifiés et possédant un niveau d'éducation élevé et également mais dans une moindre mesure, à des sportifs professionnels, principalement des footballeurs et des basketteurs.
En plus de l'arrêt de « l'importation de main-d'œuvre », le gouvernement tente de favoriser le retour au pays des immigrés dans leur pays par des incitations financières. Mais celles-ci sont un échec. Au contraire, de nombreuses familles immigrées décident de s'installer définitivement en Belgique. Toute politique de fermeture des frontières conduit une partie des immigrés déjà présents à se fixer dans le pays d'immigration.

Au cours de cette période, les nouveaux migrants sont surtout des personnes qui entrent dans le cadre du droit au regroupement familial, de la politique de l'asile et de la migration étudiante.

LA SUITE DE L'EXPOSITION A ÉTÉ DIVISÉE EN 3 THÉMATIQUES :

- « L'accès au territoire » : l'évolution de la demande d'asile dans la loi et les chiffres ;
- « Le mouvement des sans-papiers » : la réalité belge concernant les personnes qui n'ont pas reçu de réponse positive à leur demande d'accès au territoire ;
- « L'intégration » : les dispositifs mis en place à destination des personnes étrangères ou d'origine étrangère présentes légalement sur le territoire.

Rolls up 16, 17, 18 et 19 – L'ACCÈS AU TERRITOIRE

Comme nous l'avons vu sur le panneau 14, la création de l'Union Européenne en 1968 (renforcée par l'Espace Schengen) a divisé les immigrés en deux catégories : les membres de l'Union Européenne et les ressortissants des pays tiers ou Hors Union Européenne, comme les nomment les législations européennes.

Les ressortissants de l'UE jouissent :

- **de la libre circulation au sein de l'UE des travailleurs des pays membres, considérés désormais comme des citoyens européens mobiles et non comme des immigrés ;**
- **de nombreuses dispositions prônant l'égalité de traitement au même titre que la population belge .**

Les ressortissants Hors Union Européenne :

- **lorsqu'ils veulent entrer sur le territoire européen, rencontrent de nombreux obstacles et ne peuvent prétendre à l'accès au territoire que dans le cadre du regroupement familial et de la demande d'asile.**
- **lorsqu'ils sont présents sur le territoire, même depuis longtemps, comme par exemple les immigrés marocains et turques, ils ne sont pas protégés par le droit européen. Ces différences de traitement entraineront ces immigrés à opter pour l'acquisition de la nationalité belge.**

Roll up 16

Le graphique sur l'évolution de l'immigration montre trois courbes :
celle de l'émigration des Belges vers l'étranger, celle de l'immigration vers la Belgique et celle de l'évolution de la demande d'asile.

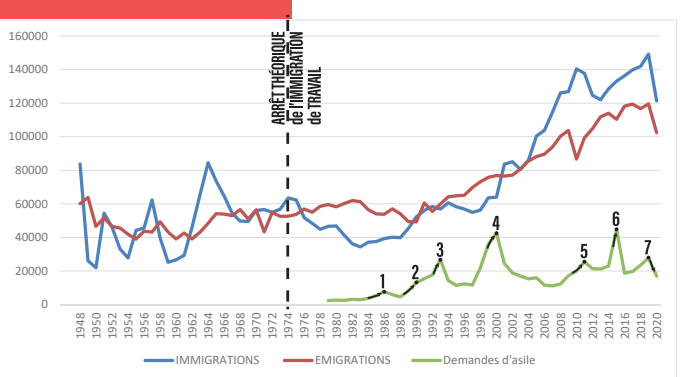

Il permet de mettre en évidence différents constats :
Les statistiques concernant l'arrivée (immigration) et le départ (émigration) sur le territoire sont apparues (de manière rigoureuse) en 1948. Les statistiques sur les demandes d'asiles démarrent en 1979, longtemps après la loi de 1951 qui la règlemente. On peut voir sur ce graphique que la Belgique a connu des moments de plus forte émigration que d'immigration et inversement.

À partir de 2004, l'écart entre le taux d'immigrés et d'émigrés est de plus en plus important. Comme on peut le voir, ces écarts ne correspondent pas aux pics des demandent d'asile. Il s'agit donc bien du regroupement familial ou de l'immigration économique des personnes européennes. Cette dernière est en réalité la principale raison. Les migrations en Belgique sont en grande majorité des migrations de personnes d'origine européenne. Le pic de l'année 2004, qui correspond à l'adhésion de plusieurs pays à l'Union, illustre ce phénomène.

On peut voir également sur ce graphique que la courbe des demandes d'asiles représente un très faible pourcentage de l'immigration. Il faut savoir tout d'abord qu'elle retrace l'évolution des demandes d'asile et non les réponses à celles-ci dont le pourcentage par année varie entre 10 et 20 % selon les guerres et les événements géopolitiques mondiaux. Les 80 % refusés doivent chercher refuge dans un autre pays hors de l'Union Européenne, retourner dans leur pays ou, si ce retour est impossible, rester en Belgique et devenir alors des « sans-papiers ».

DATES D'ADHESION DES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

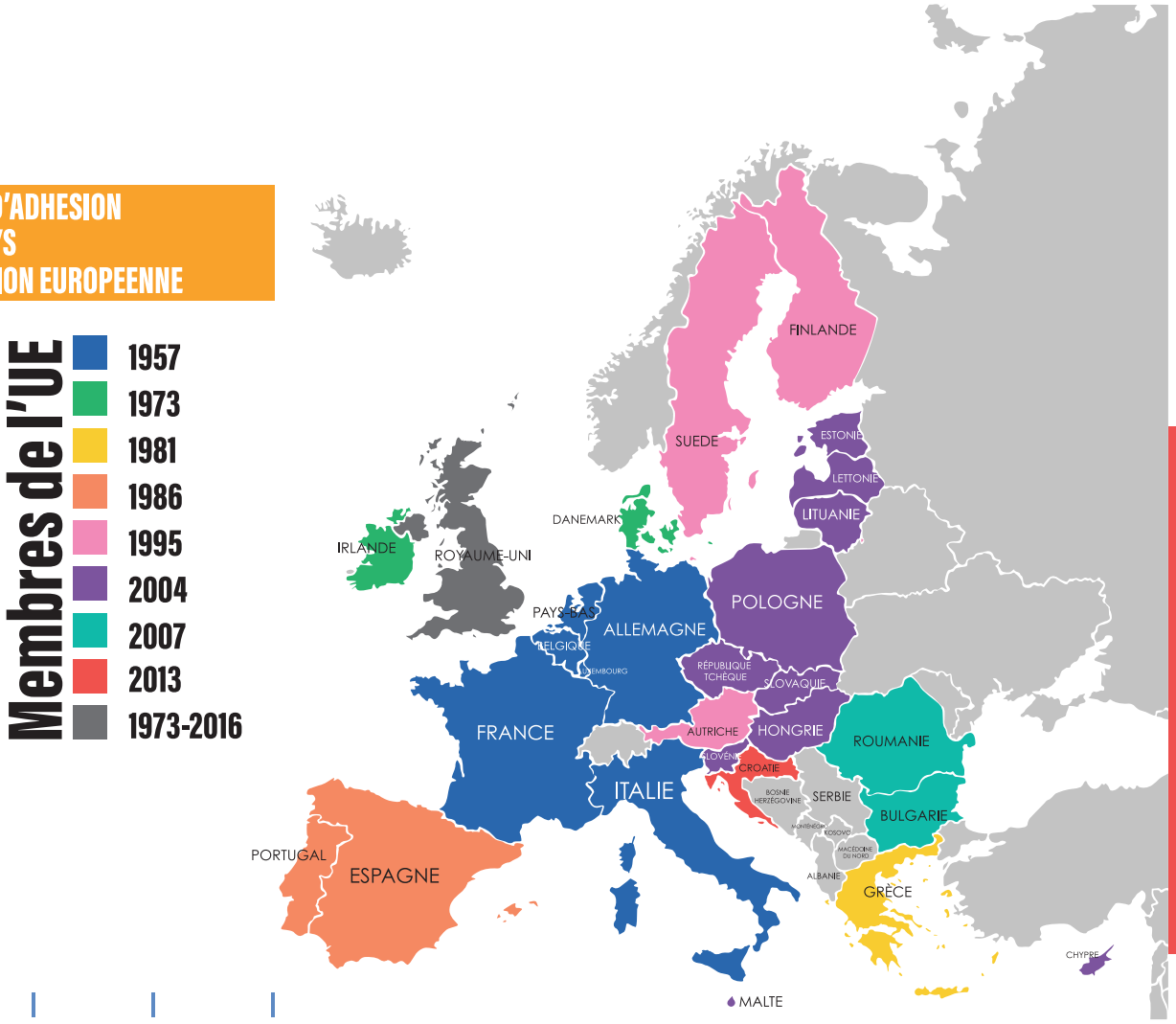

Roll up 17

L'adhésion de nouveaux pays comme la Pologne, la Roumanie et la Bulgarie dans l'Union Européenne va apporter deux grandes modifications au sein de la population immigrée et du travail de ces immigrés.

Tout d'abord, les ressortissants de ces pays passent de l'illégalité de séjour à un séjour régulier. Ensuite, les entreprises venant de ces pays répondent aux appels d'offre de chantier de construction et viennent exécuter le travail avec leurs ouvriers payés au taux salarial du pays ; du travail d'immigré sans l'immigré puisque celui-ci retourne vivre dans son pays.

Depuis la chute du rideau de fer et du mur de Berlin, se sont construits en Europe l'équivalent de six murs de Berlin. Les États membres de l'Union Européenne et de l'espace Schengen ont construit près de 1000 km de murs depuis les années 1990 pour empêcher les exilés de venir en Europe.

Roll up 18

La chute du mur de Berlin et du rideau de fer en 1989 permet désormais à la mobilité humaine entre l'Est et l'Ouest du monde de reprendre. L'année 2000 correspond à un pic de l'asile en lien avec cet évènement géopolitique qui vient s'ajouter aux guerres du Kosovo, d'Irak et d'Afghanistan.

Rolls up 20, 21 et 22
- LE MOUVEMENT DES SANS-PAPIERS

Entre 10 et 20% des demandeurs d'asile sont reconnus comme réfugiés… qu'en est-t' il des 80 voire 90 % refusés ?

Roll up 20

Certains entrent dans le programme d'aide au retour sur base « volontaire » qui, n'a cessé d'augmenter de 2006 à 2012 pour atteindre un nombre record de 5.656 et redescendre jusqu'à 642 en 2015. Les départs autonomes quant à eux ne peuvent être recensés.
On estime 250 000 personnes présentes sur le territoire belge malgré le refus de leur demande d'asile. Il s'agit des personnes qui ne peuvent retourner dans leur pays en raison du danger et/ou de l'insécurité qui les y attend contrairement au rapport de l'office des étrangers sur leur dossier (ils sont généralement en recours contre cette décision). Il faut savoir également que leur demande est irrecevable dans un autre pays de l'UE !
Ces personnes vivent avec la peur d'être interceptées par la police et mises en détention dans un centre fermé en vue d'un rapatriement forcé.

La Belgique est condamnée à plusieurs reprises par la COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME qui dénonce la politique du retour « à tout prix » menée jusqu'à présent par la Belgique qui est contraire aux droits fondamentaux comme le droit au recours, le renvoi vers des pays où les personnes craignent pour leur vie et la détention d'enfants.

Roll up 21

La mort de Semira Adamou et la naissance du mouvement des sans-papiers

Dans l'avion de rapatriement, les passagers et/ou le pilote peuvent empêcher le décollage et annuler ainsi l'expulsion. Pour étouffer les cris des personnes expulsées appelant ces réactions, les policiers utilisaient la « technique du coussin ». C'est dans ce contexte qu'une expulsion tourne au drame en 1998. Sémira Adamu, une « sans-papiers » nigérienne meurt étouffée dans ce coussin.

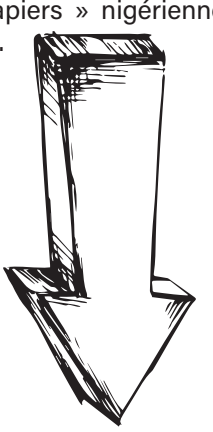

Après 2000 – restriction de l'asile

Les personnes « sans-papiers » n'ont aucun revenu et aucune protection au travail. Elles représentent de la main-d'œuvre parfaite pour les 3D jobs (Dangerous, Demanding and Dirty – Dangereux, exigeants et sales) et la proie facile pour la traite des êtres humains. Ces personnes sans papiers n'ont accès à aucun droit hormis au niveau de la santé, c'est à dire l'aide médicale urgente soit l'accès aux soins de santé estimés nécessaires par un médecin conseil du CPAS.

Roll up 22

Suite à cet évènement et aux manifestations qui s'ensuivirent la première campagne de régularisation des sans-papiers a lieu en 1999, la deuxième (et la dernière jusqu'à aujourd'hui) 10 ans après.
C'est pourquoi en 2019, les sans-papiers attendaient une nouvelle régularisation.
En raison de la crise du Covid, tout fut gelé. En l'absence de toute réponse du gouvernement, c'est après la crise du Covid que la grève de la faim s'envisage. *(vidéo)*

Rolls up de 23 à 27 - L'INTÉGRATION

Ces panneaux présentent les différentes initiatives et politiques qui ont été mises en place en vue de favoriser l'intégration des immigrés.

Jusque 1960, l'immigration a été pensée comme un phénomène temporaire; aucune politique d'intégration et aucune loi en faveur de l'installation et de la reconnaissance des immigrés.
Jusque 1990, les politiques d'immigration ne sont pas accompagnées de politique d'intégration !

Cette partie présente cette évolution divisée en 4 époques et, à travers elles, les différents domaines qui ont été visés :

Rolls up 23 et 24

À partir des années 60-70

- Les politiques et les lois autour du regroupement familial ;
- Les services d'aide et d'apprentissage de la langue du pays (français ou néerlandais) ;
- Les lois du marché du travail.

À partir des années 80

- Les lois contre le racisme et les discriminations ;
- Les lois sur le séjour ;
- Le code de nationalité.

Les années 80 sont marquées par une vague de racisme. Certains partis n'ont aucune honte à exprimer leur hostilité dans les campagnes électorales. Sur les affiches électorales on peut lire des slogans tels que « Rapatrions les immigrés » ou encore « Bruxelles = Istanbul ? ». *(voir vidéo)*
En parallèle, d'autres partis et des campagnes anti-racisme s'expriment également avec force, notamment avec le slogan « touche pas à mon pote ».

Roll up 25

À partir des années 90

- Un regard et une analyse des problèmes « immigrés » ;
- Des politiques fédérales de lutte contre les discriminations et des politiques des immigrés.

Roll up 26

Dans les années 2000 - 2020

- Les politiques d'intégration ;
- Le droit de vote.

Roll up 27

Depuis 2021, de nouvelles statistiques sont apparues faisant une distinction entre les Belges d'origine belge et les Belges d'origine étrangère. Ces statistiques montrent également la distinction entre les Régions.
À Bruxelles, 3 personnes sur 4 sont belges d'origine étrangère. En Flandre c'est l'inverse, 3 personnes sur 4 sont belges d'origine belge et en Wallonie, 2 personnes et demi sur 4 sont belges d'origine belge.

NOTES

NOTES

NOTES

L'immigration c'est l'histoire de tous!

CRIPEL a.s.b.l.

Centre Régional pour l'**Intégration**
des **Personnes Étrangères**
ou d'origine étrangère de **Liège**

Ed. responsable : Caroline Heylen, Présidente, place Xavier Neujean 19b - 4000 LIEGE

Avec le soutien de
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
Wallonie
SPW Service public de Wallonie
UNION EUROPÉENNE Fonds social européen
Province de Liège Social
Liège